



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS NUMÉRO 204

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée:

QUE le conseil municipal a adopté le 3 août 2018 le **règlement numéro 204**, règlement établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale.

QU'une copie de ce règlement est déposée au bureau de la soussignée ou toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures régulières du bureau;

QUE ce règlement entrera en vigueur en date de ce jour.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI, LE SEPTIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE DIX-HUIT.

Martine Bélanger
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe